

foie et la choléthiose, on le prescrit à la dose de 2 à 6 centig. par jour.

Podophyllin, 0 gr. 40
 Extr. de belladone } à à 0 — 10
 Extr. de jusquiame }

Excipient pour 20 pilules ; 1 à 3 le soir.

• L'évonyme a les mêmes indications que le précédent.

• Evonyme brune 0 gr. 50
 Extr. de jusquiame 0 — 20
 Poudre de rhubarbe q. s. p. 30 pilules 1 à 3 le soir.

Purgatifs sucrés : Dans cette catégorie, les classiques rangent le miel, la glycérine, la manne, la casse, le petit-lait, les pruneaux, les confitures de pommes, de poires etc.

Le *miel* se prescrit à la dose de 30 à 60 grammes par jour.

La glycérine à la même dose possède une action fluidifiante sur la bile qui la fait employer dans la lithiase biliaire, Fernand dit qu'à la dose de 20 à 30 grammes elle met fin aux crises de coliques hépatiques et à faible dose (10 grammes) quotidienne, elle empêche le retour des attaques.

DR J. ODILON LECLERC.

(à suivre)

—o—

TRAITEMENT DE L'URÉMIE DYSPNÉIQUE

Une fois le diagnostic d'urémie dyspnéique posé, le traitement s'impose. Comme dans l'œdème du poumon, qui d'ailleurs est souvent un accident urémique, il faut faire une saignée.

Cette première indication une fois remplie, prescrivez le